

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 12 AVRIL 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni à la salle polyvalente de Maisoncelles-du-Maine le vingt avril deux mil vingt et un à vingt heures.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Terrain du futur lotissement
- 2 - Rapport cour des comptes de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez
- 3 - Compétence mobilité de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez
- 4 - Groupement de commande des assurances Communauté de Communes du Pays Meslay-Grez
- 5 - Décision modificative n°1 - Budget commune
- 6 - Vente bâtiment modulaire vestiaires foot
- 7 - Compte rendu de la commission voirie-matériel

QUESTIONS DIVERSES

SÉANCE DU 20 AVRIL 2021

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN, vingt avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Maisoncelles du Maine s'est réuni à la salle polyvalente, sous la présidence de M. Michel BOURGEAIS, Maire.

Etaient présents : M. Michel BOURGEAIS, M. Philippe PLU, M. Joël TESTIER, Mme Tatiana DAUVEL, M. Kévin GAUDRON, M. Baptiste SOUTON, , Mme Sylvie GUIARD, Mme Hélène BRETONNIER, M. André GARNIER, M. Jürgen VERLEUR, Mme Laurence COLLET

Etaient absents excusés : M. Gabriel DRONY, Mme Lauriane CAUCHON

Etait absent non excusé : M. François BERSON,

Secrétaire de séance : Mme Hélène BRETONNIER

Monsieur le Maire rappelle que le compte-rendu de la réunion 23 MARS 2021 a été approuvé à l'unanimité.

1 - TERRAIN DU FUTUR LOTISSEMENT

Suite à la réunion de conseil du 23 mars 2021, une proposition a été faite aux propriétaires de la parcelle A n°273, classée en zone 1AU1 dans le futur PLUi. Après accord verbal des propriétaires, le Conseil souhaite donner suite à cette proposition et charge à Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires en vue de l'acquisition de cette parcelle.

Concernant les parcelles A n°554 et 676, une réflexion est en cours et un rendez-vous est pris avec l'établissement public foncier local (EPFL) pour un éventuel financement de cet achat.

2 - RAPPORT COUR DES COMPTES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MESLAY-GREZ

Le maire a commenté le rapport de la chambre régionale des comptes aux membres du Conseil Municipal.

3 - COMPÉTENCE MOBILITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MESLAY-GREZ

La Communauté de Communes du Pays Meslay-Grez, en réunion du 30 mars, a pris la compétence mobilité pour les raisons suivantes :

- La Loi d'Orientations des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019
 - Redéfinit le schéma type d'organisation territoriale de la compétence « Mobilité » autour de 2 niveaux de collectivités :

- La Région, Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) régionale pour un maillage du territoire à son échelle,
 - L'intercommunalité, AOM locale, échelon de proximité pour favoriser des solutions adaptées aux besoins de chaque territoire
 - Prévoit que la coordination entre ces deux échelles d'intervention se fait au niveau du bassin de mobilité. Cette coordination :
 - Pilotée par la Région
 - Se traduit par un contrat opérationnel de Mobilité
 - La Région des Pays de la Loire est favorable à la prise de compétence « Mobilité » par les intercommunalités.
 - Mise en place du bassin de mobilité du Sud-Mayenne :
 - Le pays de Meslay-Grez sera rattaché au bassin de mobilité Sud-Mayenne, composé de 3 AOM différentes, à compter du 1^{er} juillet 2021 avec les Pays de Château-Gontier et de Craon
 - Le GAL Sud-Mayenne va lancer l'élaboration d'un plan de mobilité simplifié à l'échelle du bassin de mobilité, à compter du 1^{er} juillet 2021 pour une durée d'un semestre.
- Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal acceptent que la compétence « Mobilité » soit prise par la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez et autorisent Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

4 - GROUPEMENT DE COMMANDE DES ASSURANCES COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MESLAY-GREZ

Monsieur le Maire informe que la Commune de Maisonnelles-du-Maine avait accepté le groupement de commande des assurances avec la Communauté de Communes de Pays Meslay-Grez en 2018. Celui-ci se termine fin 2021. Monsieur le Maire demande aux membres de renouveler de l'adhésion au groupement de commande des assurances avec la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez.

Après délibération et à l'unanimité, les membres acceptent de renouveler l'adhésion au groupement de commande des assurances avec la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez et autorisent Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

5 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET COMMUNE

Lors de l'élaboration du budget primitif 2021, il a été mis un montant de 500.00€ à l'imputation 775 (produits des cessions d'immobilisations). La trésorerie nous demande de le supprimer car selon la nomenclature M14, aucun montant ne doit apparaître à cette imputation dans le budget.

Section de fonctionnement

Chapitre/article	Dépenses	Recettes
775 Produits des cessions d'immobilisations		- 500.00€
7788 Produits exceptionnels divers		+ 500.00€
Total DM n°1	0.00€	0.00€
TOTAL BUDGET	320 913.00€	320 913.00€

6 - VENTE BÂTIMENT MODULAIRE VESTIAIRES FOOT

Suite à l'annonce parue sur différents supports, les membres du Conseil Municipal acceptent cette diffusion de mettre en vente le bâtiment modulaire des vestiaires du football. Si Monsieur le Maire trouve un acquéreur pour un prix modique, les membres du conseil municipal donnent leur accord pour cette vente.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent de mettre en vente le bâtiment modulaire des vestiaires de football et autorisent Monsieur le Maire à signer tout document s'y référant.

Par ailleurs, suite à un entretien avec l'architecte Anthony MORIN et avant de lancer la consultation d'appels d'offres en vue de la construction du club-house, il était nécessaire de lancer une consultation pour les missions SPS et contrôle technique. Les réponses sont demandées pour le 23 avril.

Le conseil charge la commission « appels d'offres » de retenir les entreprises pour ces missions. Après délibération, les membres du conseil municipal donnent tout pouvoir à la commission d'appels d'offres pour retenir les entreprises.

7 - COMPTE RENDU DE LA COMMISSION VOIRIE-MATÉRIEL

M. Testier fait un état récapitulatif des différents travaux de voiries qui seront réalisés en 2021, outre les travaux d'entretien récurrents, il est prévu la réfection des trottoirs du lotissement des Ormeaux.

Le projet de l'acquisition d'un taille-haie reste en suspens. Une décision sera prise lors du prochain conseil en attente de nouveaux éléments, notamment une proposition de location.

QUESTIONS DIVERSES

1 - Fibre optique

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une ligne aérienne va être déployée le long de la route du Bignon dans le cadre du déploiement de la Fibre. Malgré l'intervention de Monsieur le Maire auprès du Conseil Départemental, il s'avère que cette ligne ne peut être enterrée. Les branchements chez les particuliers devraient s'opérer courant 2022.

2 - Elections

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que les élections départementales et régionales auront lieu les dimanches 20 et 27 juin.

3 - Site Internet

Suite à la réunion de conseil du 23 mars, une convention a été signée avec la Communauté de Communes du Pays Meslay-Grez pour le conseil et l'assistance pour le site internet de la commune moyennant une participation de 150 euros. Une rencontre a eu lieu avec l'agent de la Communauté de Communes afin qu'il nous explique le cheminement pour apporter des modifications sur le site.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent de signer la convention pour le conseil et l'assistance moyennant une participation de 150 euros et autorisent Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

4 - Fleurs

Après commande de plants auprès de la société Rouiller pour la remise en état des différents parterres, la livraison est prévue courant la semaine 17.

5 - Ecole

L'agent de restauration reprend à temps complet à compter du 17 avril.

Une réunion de conseil d'école est prévue le 29 avril 2021 à 19 h au Bignon-du-Maine. La commission scolaire se réunira avec Mme AMIRAULT le mardi 4 mai à 19h00 pour le projet d'écoles numériques et pour les aménagements pour la rentrée 2021.

6 - Compte rendu de la réunion Baglione

Monsieur GAUDRON a donné un compte rendu de la réunion de suivi de la carrière Baglione qui s'est tenue le 26 mars.

7 - Argent de poche

Deux jeunes, Martin et Titouan, effectuent, semaine 16, un chantier argent de poche.

Séance levée à 22h30.